Avertissement

Cette visite de la Manufacture des tabacs et de son ancienne activité a été réalisée à partir de documents découverts au fur et à mesure du classement du fonds d'archives, qui se poursuit encore au moment de la parution de cet ouvrage. Il a par ailleurs fallu faire un choix rigoureux dans le nombre très important de documents concernant les bâtiments ainsi que la fabrication et la commercialisation du tabac. Cette sélection est donc loin de représenter toute la richesse que le fonds contient.

Les cotes des documents reproduits – qui changeront à la suite de ce classement – ne sont pas indiquées.

Les photographies de 2015 proviennent de deux reportages photographiques réalisés par Pascal Auffret, photographe des Archives départementales du Finistère, en avril et juin 2015 (quatre photographies ont été prises par Yoric Schleef).

Les reproductions de documents proviennent du fonds de la Manufacture des tabacs de Morlaix, à l'exception des cartes postales anciennes (conservées aux Archives départementales du Finistère dans la sous-série 2 Fi). Pascal Auffret a également réalisé les trois mises en scène des produits fabriqués (rubriques Fabrication du tabac à priser et Distribution, publicité et vente).

Maquette : Studio Locus Solus
Impression : Cloître, Saint-Thonan (29)
Dépôt légal 4e trimestre 2016

ISBN 978-2-36833-147-7
Copyright Locus Solus, 2016

Les textes et illustrations de cet ouvrage sont protégés.
Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle,
par quelque procédé sans autorisation expresse de l'éditeur
est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée
par les articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Ouvrage publié avec le soutien de Morlaix Communauté
et du Conseil départemental du Finistère.

LOCUS-SOLUS.FR

La Manufacture de Morlaix

Une visite de 200 ans en archives

Archives départementales du Finistère – Morlaix Communauté

Sous la direction de Yoric Schleef

LOCUS SOLUS

Préfaces

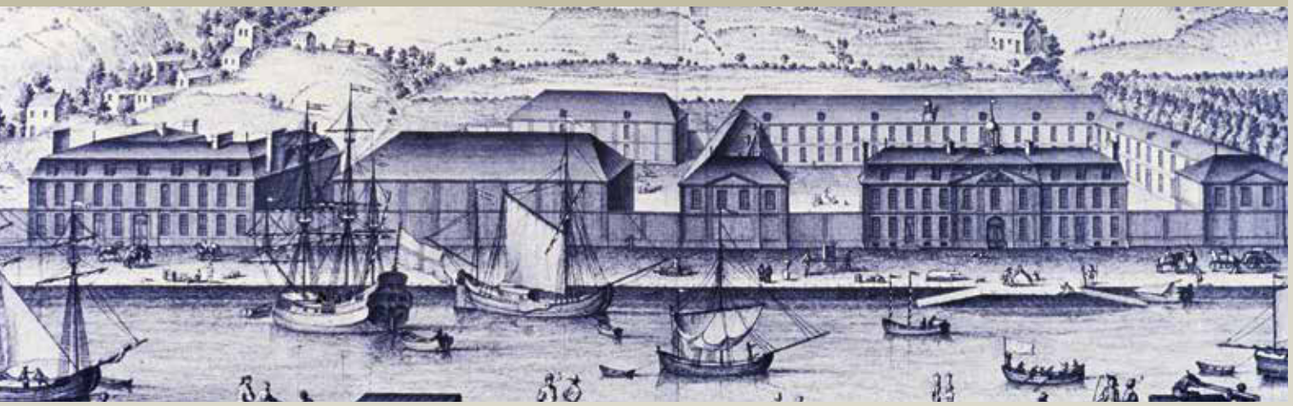

La Manufacture des tabacs a très fortement marqué le territoire morlaisien. L'emploi ininterrompu, pendant plusieurs siècles, de milliers d'habitants de la ville et des alentours, dotés de salaires réguliers, en capacité d'accéder à l'emprunt, a contribué à la richesse économique locale comme à l'émancipation des femmes : admises en nombre sans cesse croissant à partir de 1850, les Morlaisiennes ont trouvé à la « Manu » des conditions de travail et des rémunérations supérieures à celles du secteur privé en même temps qu'un accès à l'éducation primaire. Confrontée à la mécanisation de la production, aux délocalisations, mais aussi à une certaine désaffection pour la consommation du tabac, la Manufacture a cessé son activité historique en 2004, en dépit du sérieux et des savoir-faire reconnus de ses employés.

Immédiatement mobilisés, les élus et les institutions locales, départementales, régionales et nationales ont porté un projet de reconversion dont les premiers contours se sont dessinés assez vite. La Manufacture a ouvert ses portes au public, aux administrations, aux entreprises, aux associations, aux étudiants et aux particuliers pour s'organiser autour de quatre pôles : culturel, économique, tertiaire et universitaire. En dix ans, la Manufacture a accueilli le centre de surveillance du commerce électronique, une maison d'édition, le siège d'un organe de presse régional, un hôtel d'entreprises, le siège de Morlaix Communauté, un pôle universitaire avec deux départements délocalisés de l'IUT de Brest – aujourd'hui IUT de Brest/Morlaix –, des associations, des ateliers d'artistes, des entreprises.

D'autres projets d'avenir sont en cours de concrétisation. Une antenne de l'Espace des sciences de Rennes réinvestira ce site industriel pour en faire un lieu de transmission concrète des connaissances scientifiques, une vulgarisation trop négligée aujourd'hui. Au-delà de la production et de la diffusion de spectacles, la plateforme SE/cW ouvrira au public les coulisses de la création cinématographique, théâtrale et musicale et accueillera des artistes venus de tous les horizons, invités à rencontrer le public et les établissements scolaires au cours d'ateliers partagés.

Au-delà de son remarquable intérêt patrimonial, la Manufacture redevient peu à peu le levier de développement économique qu'elle a été pendant 260 ans. Elle s'appuiera désormais sur des productions à dominante culturelle, puissants vecteurs d'image et de promotion du territoire, très propices également à l'ouverture d'esprit des futurs entrepreneurs et manageurs en cours de formation à l'IUT. La Manu a été pendant toute sa première existence un laboratoire d'innovation économique et sociale. Sous une forme renouvelée, elle l'est à nouveau aujourd'hui.

Jean-Luc Fichet
Président de Morlaix Communauté

La « Manu », entreprise emblématique du département, a marqué profondément de son empreinte le paysage économique, social et architectural de Morlaix. L'activité industrielle y a disparu, mais l'entreprise a laissé de beaux bâtiments et un fonds d'archives important, estimé à quelque 700 mètres linéaires et plus d'un millier de plans.

Un fonds d'une grande richesse, donc, qui a quitté le département au début des années 2000 pour Fleury-les-Aubrais, près d'Orléans, lieu de conservation des archives d'Altadis, héritière de la SEITA.

En 2003, le Conseil départemental du Finistère a souhaité voir revenir ce fonds dans le département. La loi désignant les Archives départementales du Finistère comme lieu de conservation de ce fonds d'archives publiques, ce fut chose faite en 2006. Restait alors à le classer car il n'était accessible qu'à l'aide d'un bordereau de versement, utile mais peu pratique.

Commencé au début de cette année 2016, le classement aboutira à un instrument de recherche conforme aux normes archivistiques, consultable en ligne, avec des documents numérisés. Il accompagne le projet, mené par Morlaix Communauté, de réhabilitation des bâtiments de la Manufacture, auquel participe le Conseil départemental du Finistère.

Les archivistes ont ici choisi de valoriser un fonds pendant son classement. Ils proposent une visite des bâtiments à travers une sélection de documents d'archives et un reportage photographique réalisé en 2015, satisfaisant la curiosité de celles et ceux qui souhaitent voir derrière ces hauts murs.

Nous espérons que cette publication nourrira utilement tous les appétits de connaissance et d'histoire.

Nathalie Sarrabezolles
Présidente du Conseil départemental du Finistère

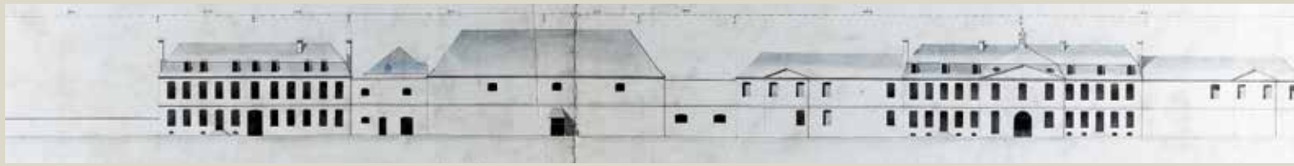

Après la fermeture de la Manufacture de Morlaix, les bâtiments et les archives ont changé de statut. Les bâtiments ont été classés et sont désormais des monuments historiques. Les archives, conservées aux Archives départementales du Finistère, sont donc elles aussi entrées dans le patrimoine… C'est un patrimoine unique.

Si les bâtiments deviennent monuments et les archives patrimoine, chaque ensemble prenant sa propre direction, ils continuent de faire corps, de s'appartenir, de s'écouter et s'enrichir l'un et l'autre, pour donner sens et vie à ce patrimoine industriel.

Cet ouvrage, cette découverte des bâtiments et de l'activité de la « Manu », est l'illustration de ce dialogue sans fin entre les lieux et les traces des activités des ingénieurs et des ouvriers, des hommes et des femmes qui ont travaillé dans cette entreprise.

C'est enfin un dialogue avec les citoyens, de Morlaix et d'ailleurs, qui aiment connaître, comprendre et étudier ce que représentent ces monuments du passé laissés dans le paysage urbain actuel et dans la mémoire des habitants. Ils en ont besoin… C'est un patrimoine solidaire.

Bruno Corre
Conservateur en chef du patrimoine
Directeur des Archives départementales du Finistère

Introduction

Point de repère visuel essentiel au visiteur comme à l'habitant de Morlaix, l'ancienne Manufacture de tabacs déploie tout au long du quai du Léon sa façade à l'ordonnancement classique, doublée de son reflet tranquille dans l'eau portuaire : une belle horizontale architecturale, régulièrement ponctuée par les verticales des ouvertures. L'image sereine semble pérenne, immémoriale.

Monument central du paysage morlaisien depuis 1740, la Manufacture connaît pourtant en ces premières décennies du XXIe siècle une mutation d'envergure, après avoir tourné en 2004 la page de sa destinée première : la fabrication artisanale puis industrielle de tabacs à mâcher, à priser, à fumer.

L'introduction du tabac en Europe

L'histoire de la Manufacture est indissociable de l'histoire du tabac. Celle-ci commence pour les Européens en 1492, quand Christophe Colomb, parti à la recherche des Indes, aborde les côtes américaines par l'île de Cuba. Il y découvre le tabac fumé par les « Indiens » sous forme de feuilles roulées : les habitants des Caraïbes apprécient cette plante, qu'ils appellent *petun*, pour ses capacités à calmer la faim, les douleurs et lutter contre la fatigue. Entre autres richesses du Nouveau Monde, Colomb apporte vers 1520 ce butin botanique au Portugal.

Cultivé comme plante d'ornement et herbe médicinale, le tabac est remarqué par Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne de 1559 à 1561, qui s'empresse d'en introduire l'usage à la cour de France. L'« herbe miracle » semble soulager les migraines de la reine Catherine de Médicis (régente de 1559 à 1589). En l'honneur de l'ambassadeur, la plante prend le nom botanique de *Nicotiana Tabacum*. « Petun », « tabac » (qui viendrait de « tabaco », vocable des Caraïbes désignant la pipe utilisée pour fumer cette herbe) : les deux appellations coexistent, avec bien d'autres – herbe à Nicot, herbe de l'ambassadeur, Catherinaire… – jusqu'à ce qu'au fil des siècles, le mot « tabac » s'impose. La reine encourage la culture du tabac en Gascogne, en Flandres, en Bretagne et en Alsace. Transformé et vendu par les apothicaires, le tabac est alors consommé sous forme de fumigations, appliqué en lotions ou mêlé à des onguents.

Au siècle suivant, sous le règne de Louis XIII (de 1617 à 1643), le tabac sort peu à peu du domaine médical. Priser du tabac devient un art de vivre chez les aristocrates et un marqueur social : la tabatière s'expose comme un bijou, en objet d'apparat et de collection. Le tabac devient un produit de consommation courante au cours du règne de Louis XIV (1643 à 1715). En 1668, le tabac entre dans la ration des soldats français, qui diffusent dans les villes ce nouveau produit à priser, à chiquer ou à fumer.

Le succès du tabac attire l'attention des grands serviteurs de l'État. Dès 1629, sous le règne de Louis XIII, Richelieu impose un droit de douane sur son importation. En 1674, Colbert crée pour le compte de Louis XIV une Ferme du Tabac qui possède le privilège exclusif de la vente à l'intérieur du royaume (la vente au détail s'effectuant encore par les apothicaires, approvisionnés par la Ferme royale jusqu'à la fin du XVIIIe siècle). L'État confie l'exploitation du monopole à des fermiers généraux qui se rémunèrent sur ses profits et versent à l'État des redevances d'un montant ferme, indépendant des résultats d'exploitation : le fermage, lequel constitue un véritable impôt sur la consommation du tabac.

Délibération du 2 mai 1811 : Installation d'une équipe de direction de l'entreprise, premier acte d'administration de la Manufacture d'État.

Le monopole s'étend à la fabrication en 1681 et se met en place de façon rigoureuse à partir de 1721. Une ordonnance royale prononce la création de neuf manufactures sur le royaume : Morlaix et Dieppe (où des manufactures existent depuis 1680), Paris, Tonneins, Sète, Le Havre, Toulouse, Valenciennes et Nancy. Les produits fabriqués sont livrés à des magasins généraux, qui approvisionnent des entreposeurs, lesquels fournissent les débitants. « L'impôt sur le tabac est, de toutes les contributions, la plus douce et la plus imperceptible et on la range avec raison dans la classe des habiles inventions fiscales », apprécie en 1784 Jacques Necker, ministre des Finances de Louis XVI.

Un témoin majeur de l'architecture préindustrielle

Dès 1677, un envoi de Bristol à Morlaix de 7 524 livres de tabac en feuilles laisse déjà supposer l'existence d'une activité manufacturière dans le port breton. Depuis le XIII^e^ siècle, le port de Morlaix, installé au fond d'une rade bien protégée, est l'une des plaques tournantes d'un commerce qui privilégie alors les voies maritimes. De nombreux armateurs en tirent d'excellents revenus et font construire de belles demeures. Au XVII^e^ siècle, Morlaix est le troisième port de Bretagne, après Nantes et Saint-Malo. La fabrication de tabac à consommer nécessitant un approvisionnement régulier en matière première, c'est en toute logique qu'une première manufacture s'installe vers 1680 à proximité du port de Morlaix, au manoir de Penn an Ru, ancienne demeure de l'armateur morlaisien Nicolas de Coetanlem (1460-1518).

Au manoir, les ouvriers-fileurs fabriquent des « rôles » : des rouleaux de feuilles torsadées en corde au moyen d'un petit rouet et enrobées d'une belle feuille extérieure. Ce tabac filé est consommé sous diverses formes : râpé en poudre à priser, découpé en brins pour fumer la pipe, ou en rondelles pour chiquer. Au commencement de son activité, l'établissement morlaisien aurait compté quelque 360 ouvriers, dont les logements ébauchent l'actuel quartier de Troudousten. Vers 1728, 1 000 à 1 200 ouvriers sont dénombrés aux ateliers de préparation du tabac : le site de Penn an Ru, soumis à plusieurs contraintes – absence d'eau potable, difficulté d'accès en sommet de colline… – devient définitivement inadapté à l'accueil de nouveaux ateliers de préparation. Dès 1730, la Compagnie Fermière – il s'agit alors de la Compagnie des Indes, en charge exclusive de la Ferme du Tabac de 1719 à 1747 – recherche un emplacement pour l'édification d'une nouvelle manufacture.

Le 4 août 1734, le marais de « Palud Marant » est retenu pour cette construction. Le terrain jouxte la rivière du Dossen qui relie la ville de Morlaix à la mer : un emplacement idéal pour réceptionner les tabacs en feuilles, puiser l'eau de mer nécessaire à leur préparation et expédier les produits finis. Le projet d'implantation nécessite de remblayer le terrain marécageux, d'agrandir le port et de restructurer les quais.

Par ordonnance royale du 13 mars 1736, signée de Louis XV, Jean-François Blondel, « Architecte du Roy et de son Académie » dresse les plans de la Manufacture Royale du Tabac de Morlaix. L'édifice, destiné à abriter un processus de fabrication encore essentiellement manuel, porte le nom de « manufacture », du latin *manufactura* qui signifie « fait à la main ». Il présente la rigueur toute classique de l'architecture industrielle du XVIII^e^ siècle.

L'hôtel du receveur général des Fermes se situe à l'extrémité sud du site, au plus près du cœur de ville. Les entreposeurs y règlent aux commis les tabacs fournis par la Manufacture. Deux grands magasins aux murs aveugles, parallèles à la rivière, sont affectés au stockage des tabacs en feuilles et des produits fabriqués. Ils encadrent la cour dite « des magasins ». Au-dessus de la porte cochère centrale, entrée unique dans la Manufacture pour les ouvriers et pour les marchandises, un bâtiment accueille les appartements du régisseur de l'établissement et les bureaux. Il donne sur une grande cour quadrangulaire, l'actuelle « cour d'Honneur », adaptée à la réception et la circulation d'énormes quantités de matière première, encadrée de trois autres bâtiments qui abritent les ateliers de fabrication. Un mur de clôture ceint l'ensemble de la Manufacture afin d'éviter toute tentative de vol : le tabac, précieuse propriété du roi, réclame d'être protégé des fraudeurs et des contrebandiers.

C'est un entrepreneur parisien des Ponts et Chaussées, Henri Pillet, qui dirige le chantier de construction. Pendant quatre ans, des milliers de tonnes de granite sont acheminées de l'île Callot (en baie de Morlaix, près de Carantec) afin d'édifier l'imposante bâtisse. Ce même granite de couleur rose rougeâtre, à gros grains et mica noir, est également employé pour la reconstruction des quais du port. « De l'établissement du XVIII^e^ siècle, les bâtiments subsistent pratiquement intacts. Ils demeurent le seul ensemble de ce type de la période prérévolutionnaire », souligne la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne en 2008, au moment de la restauration des toitures.

Morlaix, capitale bretonne du tabac

La Révolution perturbe temporairement le dispositif fiscal mis en place par Louis XIV : le 20 mars 1791, l'Assemblée nationale décrète la suppression du monopole et reconnaît à tous les citoyens le droit de cultiver, de fabriquer et de vendre du tabac. À Morlaix, onze ateliers sont ouverts par des entrepreneurs particuliers, dont certains s'installent dans les locaux de l'ancienne manufacture royale. Mais dès 1811, Napoléon I^er^ (empereur de 1804 à 1814) rétablit le monopole en créant une Direction des Tabacs sous l'égide du ministère des Finances. Production et vente reviennent dans le giron de l'État.

À Morlaix comme dans toute la Bretagne, le tabac fait alors l'objet d'une vraie passion, consignée par Jean-François Brousmiche dans son ouvrage *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831* : « Pour tous les Bretons, le tabac est un objet de première nécessité […]. Tous prisent, fument ou mâchent cette plante avec un plaisir toujours plus vif […]. Aussi le Finistère est-il le département de la France qui, toutes proportions gardées avec la population, consomme le plus les produits des manufactures royales : l'examen des comptes de finances peut fournir la preuve de ce fait. » Sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), de nouvelles élévations répondent à la demande croissante de tabacs à fumer. Sous le Second Empire (1852-1870), l'édification de nouveaux ateliers est nécessaire à l'accueil de machines motrices à vapeur, des chaudières et des torréfacteurs mécaniques : douze grands moulins en fonte, installés en 1870 et actionnés par la vapeur, râpent le tabac en poudre à priser. C'est la seule installation de ce type, conservée en son état d'origine, qui subsiste en France.

Chapitre 1

Des bâtiments imposants

01

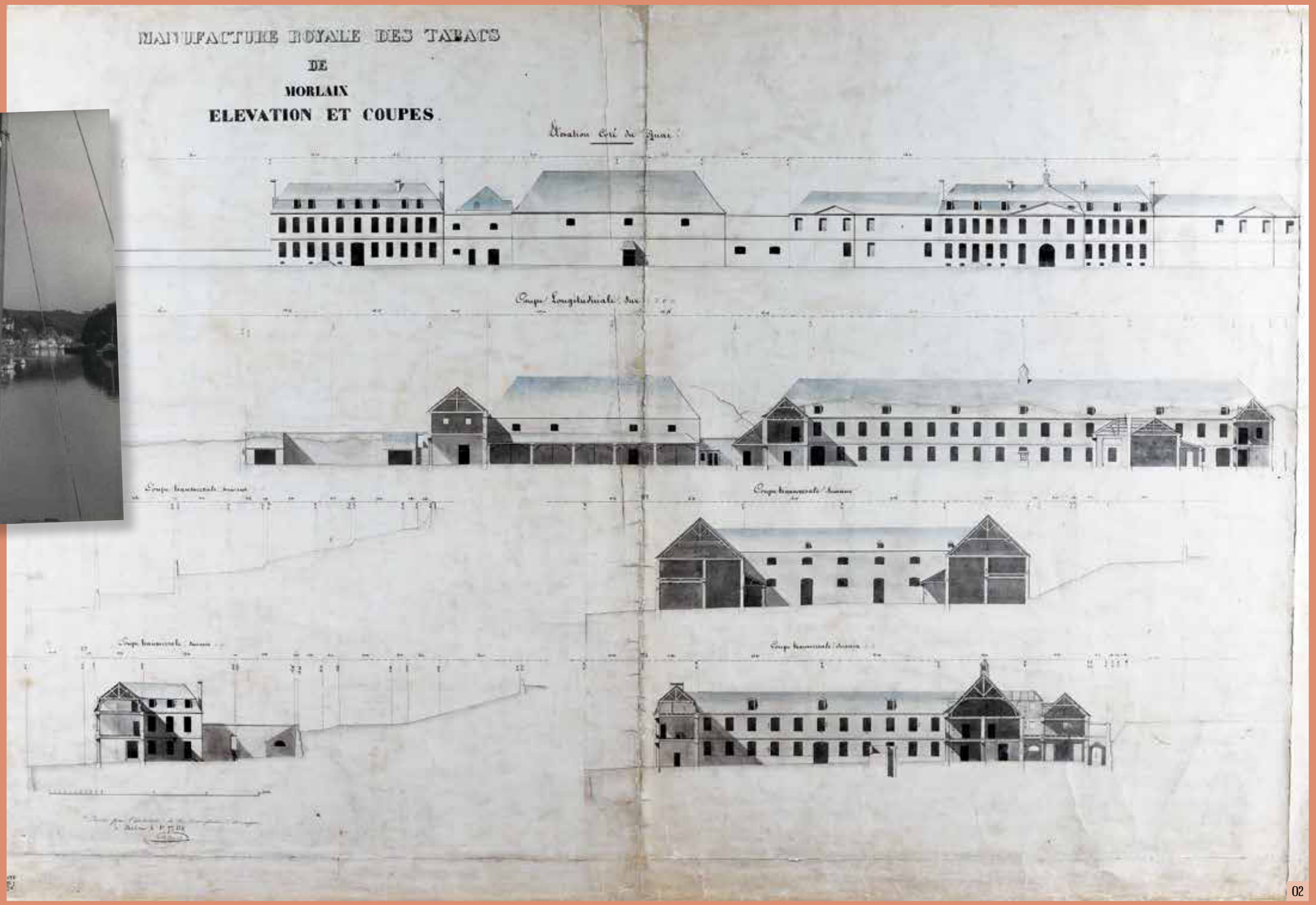

02

Les plans généraux

Les bâtiments de la Manufacture de Morlaix s'articulent autour de l'ensemble architectural du XVIII[e] siècle, de nouveaux bâtiments venant se greffer à ces constructions, d'autres subissant des transformations. Les plans contenus dans le fonds d'archives de la Manufacture permettent de retracer l'histoire de ces évolutions.

01. Les façades de la Manufacture, quai de Léon, photographie en 1960.
02. Plan des façades et coupes des bâtiments de l'établissement en 1847.

N 78

MANUFACTURE DE MORLAIX

Plan du rez-de-chaussée.

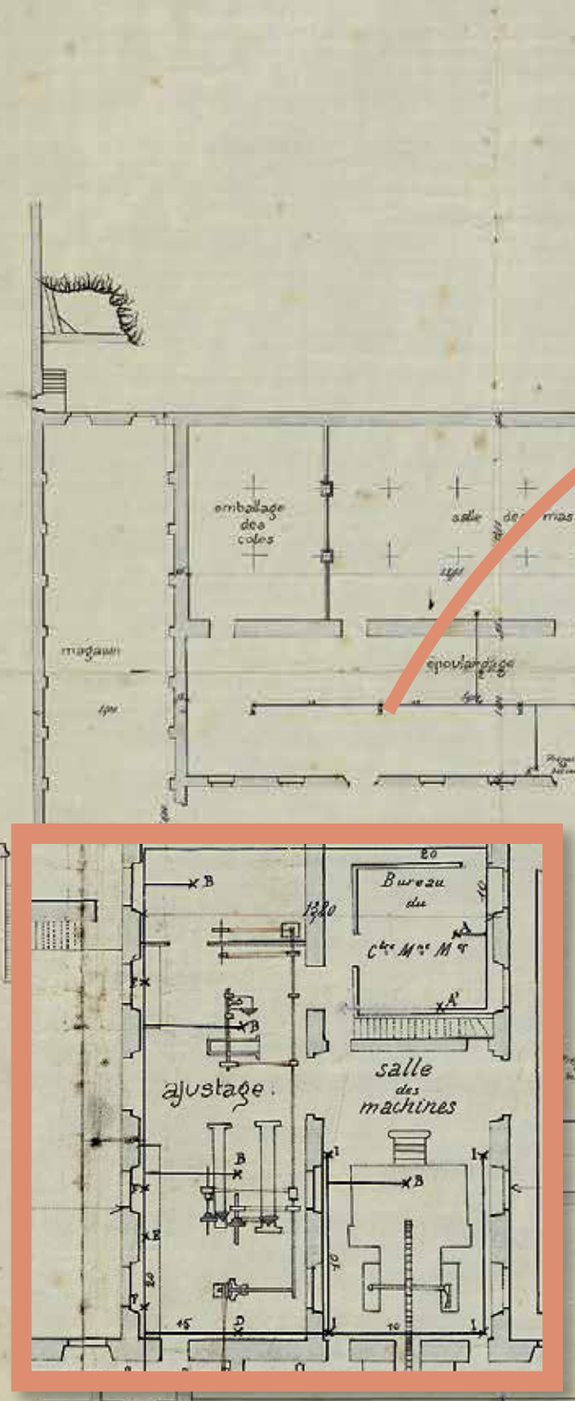

Plan du rez-de-chaussée, 1885.

12

13

Les cours

Les bâtiments de la Manufacture étaient organisés autour de cinq cours à partir du noyau originel du XVIII^e siècle augmenté de constructions postérieures : la grande cour, la cour des magasins au sud (devenue, une fois couverte, un atelier), la cour de service (ancienne « cour des femmes », qui comprenait un hangar en son milieu), appelée aussi cour des jardins, celle des machines et l'ancienne cour des hommes (devenue magasin) à l'ouest.

12 & 13. Détail de la grande cour : photographie de 1960 et vue en 2015.
14. La grande cour en 2015 : à gauche, le bâtiment H, à droite, le bâtiment d'entrée (B), au fond, le bâtiment J.

14

15

16

17

15. Façade arrière du bâtiment d'entrée.
16. La cour des magasins en 2015 : elle était autrefois couverte pour abriter l'atelier de confection des poupées (à gauche, le bâtiment N, au fond, le bâtiment R).
17. La cour de service (ancienne cour des femmes et hangar à bois depuis disparu) : en face, le bâtiment F (atelier de mécanique, ancienne salle d'ajustage), à droite le bâtiment H.

L'arrivée du tabac

Les tabacs français proviennent d'Algérie (alors française), du Sud-Ouest (Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne), d'Alsace, du Nord ou d'Ille-et-Vilaine. Les tabacs étrangers proviennent des États-Unis (Virginie, Kentucky), du Brésil, de Java et sont appelés par le nom de leur État d'origine… Les feuilles arrivent à Morlaix conditionnées sous formes de balles de toile ou de tonneaux en bois (les boucauts). Leur poids et leur qualité sont minutieusement contrôlés.

34 & 35. Boucauts et balles de tabac (1960).

34

35

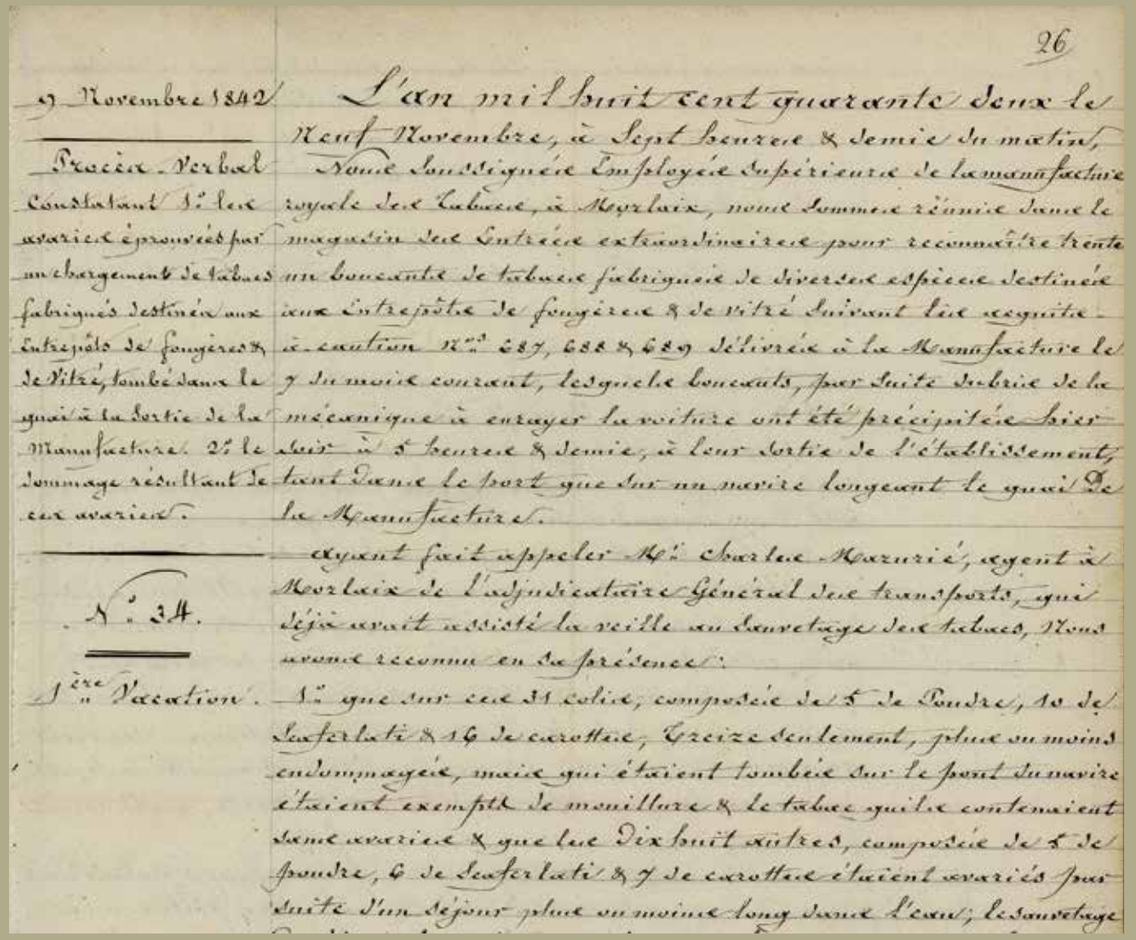

26

9 Novembre 1842

Procès-Verbal Constatant les avaries éprouvées par un chargement de tabacs fabriqués destinés aux Entrepôts de Fougères & de Vitré, tombé dans le quai à la sortie de la Manufacture. 2° le dommage résultant de ces avaries.

N°. 34.

1ère Vacation.

L'an mil huit cent quarante deux le Neuf Novembre, à Sept heures & demie du matin,

Nous Soussignés Employés Supérieurs de la manufacture royale des Tabacs, à Morlaix, nous sommes réunis dans le magasin des Entrées extraordinaires pour reconnaître trente un boucauts de tabacs fabriqués de diverses espèces destinés aux Entrepôts de Fougères & de Vitré suivant les acquits-à-caution N.os 687, 688 & 689 délivrés à la Manufacture le 7 du mois courant, lesquels boucauts, par suite du bris de la mécanique à enrayer la voiture ont été précipités hier soir à 5 heures & demie, à leur sortie de l'établissement, tant dans le port que sur un navire longeant le quai de la Manufacture.

Ayant fait appeler M.r Charles Marrié, agent à Morlaix de l'Adjudicataire Général des transports, qui déjà avait assisté la veille au sauvetage des tabacs, Nous avons reconnu en sa présence:

S.r que sur ces 31 colis, composés de 5 de Poudre, 10 de Scaferlati & 16 de carottes, Treize seulement, plus ou moins endommagés, mais qui étaient tombés sur le pont du navire étaient exempts de mouillure & les tabacs qu'ils contenaient sans avarie & que les Dix huit autres, composés de 5 de Poudre, 6 de Scaferlati & 7 de carottes étaient avariés par suite d'un séjour plus ou moins long dans l'eau; le sauvetage

Le tabac tombe à l'eau !

Le 9 novembre 1842, un procès-verbal est dressé pour constater qu'à l'occasion d'un chargement de tabacs destinés aux entrepôts de Rennes et de Vitré, des boucauts étaient tombés la veille dans l'eau du port et sur le pont d'un bateau à quai. Le procès-verbal constate cet accident et l'avarie de certains colis, devenus impropres à la vente.

41

42

La préparation des feuilles

Après leur arrivée dans la Manufacture, les feuilles, regroupées en liasses appelées manoques, sont dépoussiérées et séparées par des secousses manuelles : c'est l'époulardage. Viennent ensuite l'écabochage (enlèvement des parties de tiges – les caboches – attachées aux feuilles) et l'écôtage (enlèvement de la côte, ou nervure centrale de la feuille de tabac). D'abord manuelles, ces opérations sont rapidement mécanisées.
Dans la première moitié du XIX[e] siècle, les enfants employés à la manufacture étaient chargés des opérations d'époulardage, d'écabochage, de capsage (opération consistant à constituer un petit tas de feuilles de tabac dont les côtes sont toutes parallèles, destiné au hachage) et travaillaient également à la confection des rôles de tabac.
Ces opérations, ainsi que la mouillade (les feuilles qui arrivent étant trop sèches pour être manipulées sans produire des débris, il faut préalablement les humidifier) font partie des « préparations générales ».

43

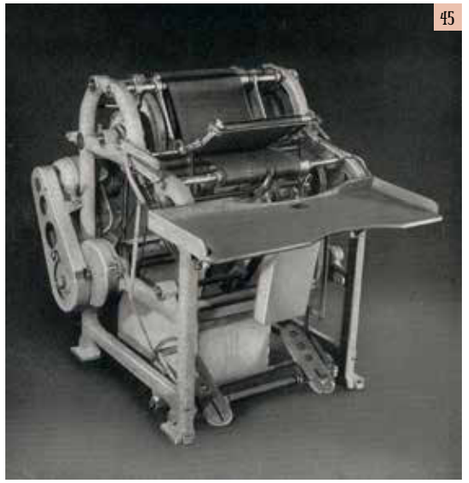

45

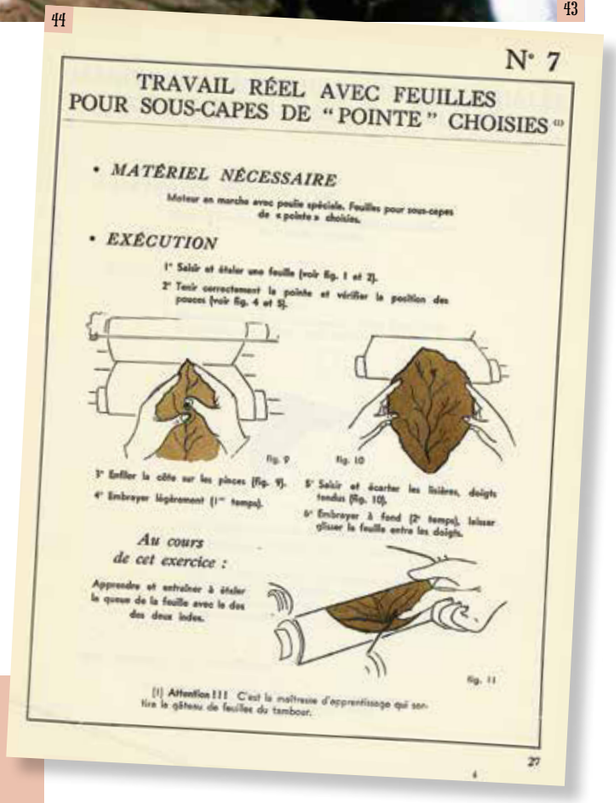

44

N° 7

TRAVAIL RÉEL AVEC FEUILLES POUR SOUS-CAPES DE " POINTE " CHOISIES [1]

• *MATÉRIEL NÉCESSAIRE*

Moteur en marche avec poulie spéciale. Feuilles pour sous-capes de « pointe » choisies.

• *EXÉCUTION*

1° Saisir et étaler une feuille (voir fig. 1 et 2).

2° Tenir correctement la pointe et vérifier la position des pouces (voir fig. 4 et 5).

Fig. 9

Fig. 10

3° Enfiler la côte sur les pinces (fig. 9).

4° Embrayer légèrement (1er temps).

5° Saisir et écarter les liières, doigts tendus (fig. 10).

6° Embrayer à fond (2e temps), laisser glisser la feuille entre les doigts.

Au cours de cet exercice :

Apprendre et entraîner à étaler la queue de la feuille avec le dos des deux index.

Fig. 11

[1] **Attention !!!** C'est le maîtresse d'apprentissage qui sortira le gâteau de feuilles du tambour.

27

41 & 42. Atelier d'écôtage mécanique, bâtiment R, deuxième étage : l'atelier avec ses machines en 1960 et état en 2015.
43. Déballage des feuilles de tabac (1986).
44 & 45. Extraits d'un livret d'apprentissage sur écoteuse DOG.

69

70

71

72

HERTZ & SELCK

Juillet 1953

MANUFACTURERS OF ESSENTIAL OILS
AROMATIC CHEMICALS

FLAVOURING EXTRACTS
HARMLESS FOOD COLOURS

Extraits naturels: - env. 1/2 Kil. sur 100 Kilos de tabac
Arg. nat./Extr. d'orges et fruits étrang.

Cacao no.49	ffrs.2000.-	Pomme no.822	ffrs.1590.-		
Cerneaux no.64	" 1840.-	Prune no.65	" 1590.-		
Cassis fistule no.61	" 1925.-	Prune spéciale no.2838	" 2090.-		
Datte no.55	" 1600.-	Raisin sec. no.54	" 1540.-		
Figue no.55	" 1600.-	Reglisse, racines 100	" 1575.-		
Figue spéciale no.2562	" 1500.-	Tamarin no.65	" 1490.-		
Figue extra no.no.2594	" 2000.-	Tonka no 52	" 2695.-		
Iris, racines no.2822	" 1575.-	Vanille no.63	" 3500.-		
Poire no.2807	" 1575.-	Vanille,feuilles 891	" 1840.-		

Compositions spéciales:

Type américain no.83	1925.-	Type Oriental no.2801	2090.-
" Brasil no.878	1750.-	" Ouest /Sous/ 76	2270.-
" Havane Flavor 76	2240.-	" Turc no.82	2170.-
" Leaf Flavor no.78	2600.-	" Virginia no.2800	2000.-
" Navy Cut g.chag 790	2415.-	" Virginia a no.75	2090.-

Extrait naturel pour les ingrédients antifriqueux:
env. 1/4 kilo sur 100 Kilos de tabac
Miel no.2815 ..... ffrs.2170.-

Moyens d'aromatisation (/ a p p r o / o/ _ a l'américain:
env. 150 - 200 grs. sur 100 Kilos de tabac

American Flavor no.878	ffrs.2100.-	mélasse,racines 897	ffrs.1500.-
Fig /Figue/ Flavor 878	" 1490.-	Rhum Flavor no.881	" 1925.-
Fig-Honey Flavor 2812	" 1840.-	Rose Flavor no.898	" 1495.-
Maple/Erable/Flavor 899	" 2000.-	Tonka Flavor no.882	" 2000.-
Maple " " 2827	" 2290.-	Virginia Flavor no.877	" 1960.-
Maple " " spécial no.2869 /qualité la plus estimée/	" 2540.-		

Diverses compositions spéciales du type semblable à des marques connues des cigarettes américaines et anglaises sur demande.
Moyens d'aromatisation, sur-concentrés,
essentiellement de matières synthét. bien savoureux:

Arack type Batavia no.3810	1/4-1/2 kilo sur 100 kgs.	ffrs.	1985.-
Asperule no.89	ensuite 50 grs.	"	2330.-
Miel no.88	10 "	"	2925.-
Miel no.90	1/4 kg.	"	1590.-
Rhum type Jamaica no.95	1/4-1/2 kilo	"	1925.-
Rhum type Kingston no.2805	1/4-1/2 kilo	"	2170.-
Tonka no.42	env. 50 grs.	"	2500.-
Vanille no.86	50 "	"	3590.-
Vanillarome no.3809	50 "	"	3230.-
Type Whisky no.2681	1/2 kilo	"	2170.-
Huile de rose synth.pour l'industrie des tabacs		"	18725.-

Ethers de fruits, sur-concentrés.

Ether Poire no.2870	ffrs.	1470.-
Ether Pomme no.2873	"	1540.-

Conditions: Les prix s'entendent par kilo net, sans engagement, emballage inclus, fob Hambourg ou franco frontière allemande, livraison prompte de fabrique Hambourg, nette caisse contre documents ou lettre de crédit.

69 & 70. Ouvrière devant un rouet de rôlage de type « Leggs » (vers 1960).
71. Ouvrières utilisant un rouet Andrews (vers 1960).
Fond : plan technique d'un rouet mécanique (1919).
72. Le tabac à mâcher peut être aromatisé de différents parfums, naturels ou artificiels : une société allemande propose ainsi une liste des arômes disponibles en 1953.

Un travail pénible.

Le personnel de la Manufacture travaillait dans des conditions souvent pénibles, entre le bruit et la poussière ainsi que l'inconfort des positions devant les machines. Le médecin du travail contrôlait régulièrement les ateliers et faisait part de ses remarques pour améliorer le confort de travail.

Extrait d'un compte rendu d'inspection du médecin du travail (1964) concernant l'atelier de confection des Niñas (bâtiment L, 2e étage).
La salle de soins du centre médico-social de la Manufacture en 1951.

Quel est le degré minimum, de vue (de loin, de près), **d'attention** (concentrée, dispersée, soutenue, intermittente) **d'adresse manuelle** (rapidité, coordination, finesse), qu'exige le travail? Si le travail nécessite d'autres aptitudes qui lui sont particulières, les préciser.

- Bonne vue de près
- Attention concentrée et soutenue
- Bonne coordination des deux mains pour la présentation des feuilles sur le gabarit.

L'ouvrier est-il soumis du fait de sa machine à certaines expositions nocives (trépidations, irritants respiratoires, conditions climatiques, toxiques, irritants cutanés)?

- Moins de poussières qu'en H
- Moins de trépidations qu'en H
- Bruit intense - Impression de soulagement lorsqu'on sort de l'atelier.

Y a-t-il possibilité du fait d'outils dangereux, de mauvaises protections de courroies, d'engrenages, d'imprudence possible, d'incendie, ou pour toute autre raison, d'accidents du travail? Se produisent-ils en fait, proportion et gravité.

- Cette accumulation de bruit est certes nocive pour l'équilibre nerveux du personnel.
- Certaines ouvrières mettent des boules Quies
- Toutes sont "énervées" à la fin de la journée
- Accidents bénins assez fréquents dûs à l'imprudence et au bon respect des consignes
  Mise en place des carters
  Interventions alors que la machine est en marche

Le travail présente-t-il un certain intérêt? l'ouvrier y est-il attaché? Réclame-t-il de l'intelligence, des qualités d'initiative? Comment le rendre plus intéressant, plus attachant?

- Nervosité due au bruit
- Douleurs dorsales dues à la station assise prolongée.

État de fatigue de l'ouvrier après une journée de heures de travail. (Douleurs musculaires et osseuses, tremblements, équilibre sur un pied, les yeux fermés, visualisation).

107. Jeux de plages, 1969.
108 & 109. Stand de la Manufacture aux foire-exposition de Morlaix (1930) et Vannes (1934).
110. Quelques produits fabriqués par la Manufacture de Morlaix : 1 & 2— Poudre à priser en sachet et en paquet cubique. 3— Poudre à priser mentholée Armoric snuff. 4— Carotte de tabac à mâcher (1,5 kg). 5— Rôles de tabac à mâcher sous blister. 6— Rôle de tabac non conditionné et non sectionné.

107

108

109

110